



Latillé, vendredi 23 septembre 2011

Mairie de Latillé  
7 rue du Docteur Roux  
86190 Latillé

A l'attention de Monsieur Simon BRIE  
Maire de Latillé

Objet : Classement des archives de la mairie

Monsieur le Maire,

Cette lettre est informative et pour vous rendre compte du travail important concernant les archives dont vous pourrez lire la trame ci-dessous.

Depuis le mois d'août 2010, nous avons entrepris de nous investir dans le classement des archives du grenier de la mairie avec votre accord. Notre équipe est très réduite, soit : Florence MARMAN, Arlette PRUVOT & Michel ALLERY, Michel CACAULT travaillant pour sa part, au recensement des populations à dater des années 1800 environ.

Dès 2010, nous avons commencé par descendre trois caisses du grenier, celles-ci très empoussiérées et complètement déclassées.

D'août à septembre 2010 : elles ont été descendues dans le local à côté des secrétaires et nettoyées par nos soins.

D'octobre à décembre 2010 : classement préparatoire par série, exemple : série E : état civil, par rapport aux lois des archives.

De janvier 2011 à août, classement plus affiné toujours en cours, traduction de documents ayant entre 1 et 2 siècles, et mise en informatique.

Après une courte interruption, nous allons reprendre ce long travail, tout d'abord, nous scannerons les délibérations du conseil municipal très anciennes, pour les rendre consultables par le public intéressé. Certains documents sont écrits en écritures anciennes, et de ce fait illisible, Michel ALLERY est déjà sur la traduction et Arlette PRUVOT, les mets sous informatique.

Vous comprendrez, Monsieur le Maire, que tout ceci représente un long travail, qui nous le pensons durera encore quelques mois, le but est de le rendre consultable par toutes les personnes intéressées à l'histoire de notre commune, et nous l'espérons très nombreuses.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

L'Equipe Conseil Municipal et « Les Amis du bourg de Latillé »

Arlette PRUVOT